

Parcours de l'étudiant à besoins spécifiques

Ces démarches sont à faire très rapidement après la rentrée et avant le 30 septembre.

La demande auprès du SAH est à faire chaque année (même si vous avez obtenu le statut l'année passée)

1-Admission à l'Université

2-Demande des aménagements auprès du SAH (Service Accueil Handicap) (<https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/fr/amenagement-des-etudes-838823.kjsp?RH=19177028837754556>).

Attention : Pour les étudiants déjà suivis par le SAH : Vous devez renouveler votre demande d'aménagements **uniquement via le lien personnalisé qui vous a été transmis par email**. Il est essentiel d'utiliser ce lien personnalisé car il permet le renouvellement de vos aménagements et un meilleur suivi de votre dossier par le SAH.

3-Demande de RDV au CSU (Centre de Santé Universitaire)

- Ligne téléphonique dédiée : AMENAGEMENTS : 04 76 82 40 50
De 13h à 16h30 – Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
- Mail aménagements : centre-de-sante.amenagements-handicap@univ-grenoble-alpes.fr
- Site internet/ prise de rdv : <https://centredesante-uga.contactsante.fr>

4-Consultation médicale au CSU: obtention du certificat de préconisation → Suivi médical si nécessaire (Sous peine de retarder l'obtention de votre statut, pensez à apporter tous les justificatifs médicaux utiles ; exemples : suivi orthophonique, aménagements pour le bac, examens :radios, IRM, scanner, lettre médecin, etc....)

5- Prendre RDV au SAH pour la mise en place de l'accompagnement et rédaction du PAEH (plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap PAEH)

6-Transmission du PAEH à la scolarité : Mme Chavin-Gazalier, bureau 60 bat A

7- Retour de la scolarité sur l'acceptation des aménagements : vous devez passer chercher votre notification signée par le directeur de l'UFR

Liens utiles

SAH: <https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/fr/service-accueil-handicap-794449.htm>

CSU pour les aménagements :

Ligne téléphonique dédiée : AMENAGEMENTS : 04 76 82 40 50

De 13h à 16h30 – Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

Mail aménagements : centre-de-sante.amenagements-handicap@univ-grenoble-alpes.fr

Site internet/ prise de rdv : <https://centredesante-uga.contactsante.fr>

reponsables UFR STAPS

- Administratif : Mme Chavin-Gazalier, staps-scolaritegenerale@univ-grenoble-alpes.fr ; bureau 60
- Pédagogique : Mme Guillemain, isabelle.guillemain@univ-grenoble-alpes.fr ; bureau 47